

POURQUOI CETTE FORMATION ?

La complémentaire santé se développe de plus en plus et nécessite d'améliorer ses connaissances. La formation permet ainsi de comprendre le marché et les mécanismes de la complémentaire santé.

PUBLIC

La formation s'adresse aux courtiers, agents généraux, professionnels de l'assurance (salariés ou indépendants)

PRÉREQUIS

Cette formation ne nécessite pas de pré-requis.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Méthode d'apprentissage : Alternance entre théorie et exercices pratiques

Préparation pédagogique :

1 intervenant Formateur animera différentes activités d'apprentissage en individuel sélectionnées et planifiées pour faciliter l'atteinte des objectifs visés

VALIDATION

Attestation de formation : Attestation de formation délivrée par CLAIRE FORMATION aux stagiaires ayant participé à la formation. L'atteinte des objectifs sera validé à partir d'un résultat de 14/20 au questionnaire d'évaluation.

TAUX DE SATISFACTION 82.5/100 (2021)



OBJECTIFS OPÉRATIONNELS – APTITUDES – COMPÉTENCES

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Comprendre le fonctionnement de la complémentaire santé individuelle et collective
- Appréhender l'environnement juridique
- Conseiller une complémentaire santé adaptée aux besoins des assurés

MODALITÉS ET TARIFS- DUREE

- durée 7 h 30
- Intra-entreprise en présentiel
- Tarifs : 1400€ TTC ou 400 € en classe virtuelle. (Opération non soumise à TVA : Article 293 B du CGI)



entreprise.claire.formation@gmail.com

En cas de situation de handicap, une étude sera effectuée pour proposer une formation adaptée.

Préférente handicap : Cécile LENOAN
CAP & PRO Alpes 06-58-70-72-05

PROGRESSION PÉDAGOGIQUE

COMPLEMENTAIRE SANTE

- Quelques généralités et contextes
- la législation
- le régime obligatoire
- les garanties et exclusions
- les contrats non responsables
- les contrats collectifs et individuels
- les critères de tarification

MODALITES D'EVALUATION

Avant la formation

Réponses au questionnaire de positionnement en amont

Pendant la formation

- Réalisation des activités pédagogiques proposées dans le cadre de la formation
- Réponses au questionnaire d'évaluation

Après la formation :

- Réponses au questionnaire à froid 1 à 6 mois après formation

Accompagnement post-formation lié aux objectifs opérationnels définis :

Communication par mail entre le stagiaire et CLAIRE FORMATION pour soutenir le développement de l'appropriation du sujet par les stagiaires.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- A compter de la signature de la convention, une durée estimée de 1 mois est nécessaire entre la demande initiale de formation et l'animation de celle-ci.